



Association pour
l'animation mathématique
www.animath.fr



Association *femmes et mathématiques*
www.femmes-et-maths.fr



Ecole nationale supérieure
d'informatique et de
mathématiques appliquées
ensimag.grenoble-inp.fr

Nom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

CONVENTION DE STAGE

entre

les associations **Animath** et *femmes et mathématiques* représentée par M. Martin Andler président d'Animath et Mme Véronique Slovacek-Chauveau, vice-présidente de *femmes et mathématiques*; et **l'Ensimag**, Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées représentée par son directeur, M. Jean-Louis Roch,

et

le lycée.....

représenté par.....

il est convenu ce qui suit

Article 1 : La présente convention a pour but de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce stage intitulé « Filles et maths : une équation lumineuse » pour les jeunes filles de Lycée et écoles préparatoires aux écoles d'ingénieur (cf liste des participantes jointe).

Article 2 : Cette journée vise à présenter aux jeunes filles les possibilités en termes de métiers scientifiques et leur capacité à continuer ou s'engager dans des études scientifiques.

Article 3 : Le stage se déroulera le **mercredi 6 décembre 2017** toute la journée. Aussi, **les participantes s'engagent à être présentes de 9h30 à 17h.**

Article 4 : Les élèves restent sous statut scolaire.

Article 5 : Les organisateurs/trices demanderont une participation active aux stagiaires.

Article 6 : En complément à la couverture individuelle de l'élève, les associations souscrivent une assurance couvrant sa responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurances MAIF.

Article 7 : Les co-contractants se concertent sur les modalités pratiques d'organisation et de suivi du stage.

Article 8 : Le déjeuner est pris en charge par l'Ensimag.

En cas de manquement ou d'inadaptation manifeste de certains stagiaires et après concertation, il pourra être mis fin au stage de ceux-ci.

Le

Le

Le

L'élève

Le/la Proviseur-e

Le représentant légal :

Vu par le professeur principal

Institut Henri Poincaré 11-13 rue Pierre et Marie Curie
75231- Paris Cedex 05 - France
tél. + 33 1 44 27 66 70
courriel : fillesetmath@animath.fr



Association pour
l'animation mathématique
www.animath.fr



Association *femmes et*
mathématiques
www.femmes-et-maths.fr



Ecole nationale supérieure
d'informatique et de
mathématiques appliquées
ensimag.grenoble-inp.fr

Convention de stage - Annexe pédagogique

| |
|---|
| Associations Animath et Femmes et Mathématiques Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées |
| Adresse: Institut Henri Poincaré 11-13 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris Cedex 05 Ensimag - 681 rue de la passerelle Domaine universitaire 38402 St Martin d'hères cedex |
| Tél. 01 44 27 66 70 / Ensimag : Tél. 04 76 82 72 34 |
| - Président d'Animath: Martin Andler - Vice-présidente de <i>Femmes et Mathématiques</i> : Véronique Slovacek-Chauveau - Directeur de l'Ensimag : Jean-Louis Roch |
| Nom et qualité du référent chargé d'encadrer l'élève pendant le stage: - Claire Maiza, enseignant à Grenoble INP-Ensimag - Roland Groz, enseignant à Grenoble INP-Ensimag |

Emploi du temps de la journée du 6 décembre 2017

| | |
|------------------|--|
| 9h30 | Bienvenue |
| 9h45 | Promenade mathématiques |
| 10h45 | Atelier sur les métiers des sciences |
| 12h30 | Déjeuner-Buffer Avec des étudiantes de l'Ensimag pour échanger et répondre aux questions |
| 13h30 | Discussion avec des femmes scientifiques Ingénieures de grandes entreprises, chercheuses des laboratoires de recherche |
| 14h45 | Pause |
| 15h - 17h | Théâtre forum par la Compagnie Laps |

Institut Henri Poincaré 11-13 rue Pierre et Marie Curie
75231- Paris Cedex 05 - France
tél. + 33 1 44 27 66 70
courriel : fillesetmath@animath.fr